



Le Crotoy
#Saint-Firmin
Ancré dans l'avenir

Mag

INFORMATIONS MUNICIPALES



FOCUS

*Médiathèque,
un nouveau cœur de vie*

P7 | Coup d'œil dans le rétro
De l'école du picard à la rue Guy-Dath

P13 | Animations
À l'abordage d'une nouvelle année de fêtes



P3 FOCUS DE UNE

P5 COUP D'OEIL DANS LE RÉTRO

P8 LES PROJETS
POUR LE 1^{ER} SEMESTRE

P12 CŒUR DE VILLE

P13 ANIMATIONS

Tous chés gins qu'is travail't pour él conmeune, et pi ch'conseil, bié seur, is s'rassan't alintour éd mi, pour qu'o vos sohaitonche, tertous insanne, des boénes fêtes éd fin d'énèe, et pi tous nos vux pour l'énèe tchivient*.

Oz érons à tchoeur éd porsuire nos ingagemint pour CH' CROTOË pi ST-FIRMIN, aveuc él meume invie et pi l'meume forche qu'oz avons foait vir édpi deux ans achteure. Oz intind souvint dire qu'in boéne compagnie éch temps i passe à toute vitèche. Éj peux vos dire qu'éd sus intérimint d'avis aveuc chol dirie-lo. Et pi qu'au cminchmint du mitan éd no mandat, o sonme fin contints et pi trintchilles quante o rbèe ch'qu'i reste à foaire.

Bié seur, i y éro él finichmint d'chol médiathèque, qu'o vos n'in dirons un molé d'plus din ch'liméro troés éd « Le Crotoy / St-Firmin Mag », mais i feut étou qu'o continuonche à rfoaire nos réseaux, à aboénir nos cmins pi à rinforcher tous chés étchipeiments d'no conmeune. Pi i n'feut point qu'oz oblionche non pu éd tracher à foaire coér émiu tchestion d'éch tourisme, éd chés fêtes, et pi d'él tchulture.

O frons tout ch'qu'o porrons, éslon nos moéyins, pour él développemint d'no ville, et pi o voérons étou à bailler dl'ayude à chés pourjets d'échl intercommunalité Ponthieu-Marquenterre, d'éch Grand Site éd France, d'éch PNR, et pi meume à chol métropole amiénoése et pi él Vallée d'la Sonme.

Quante o s'apercheut éd tous chés atouts qu'oz avons, pi margré él poéds d'chés responsabilités administratives, invironnemintales et pi économiques, o voét qu'no ville al o gramint éd quòe foaire pour chés énéès à vnir.

Al o coér des promesses à tnir, et pi inne vie locale à warden pi à (ré)invinter, aveuc l'ayude éd tous chés gins d'ichi.

Noz étchipe municipale al foait toute pour cho, pour qu'o réuchiche, tertous insanne, in foaisant des choès sinsès, francs, et pi qu'i dur't. Bref, des choès « inrachinès din ch'futur », éslon no nouvelle édvisse crotelloése.

Traduit par Jean-Marie François
Agence Régional pour le Picard

Edito

L'ensemble du personnel communal et le conseil municipal se joignent à moi afin de vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, et nos meilleurs vœux pour 2023*.

Nous aurons à cœur de poursuivre notre engagement pour Le Crotoy et Saint-Firmin avec le même sérieux et la même énergie que ceux que nous leur consacrons depuis plus de deux ans maintenant.



On a coutume de dire qu'en bonne compagnie le temps passe très vite... Je suis en mesure de vous assurer que je partage pleinement l'adage ! Et qu'à l'aube de notre année de mi-mandat - déjà ! - nous nous réjouissons des perspectives qui nous attendent.

Bien sûr, il y aura la concrétisation de la médiathèque que nous vous présentons plus en détail dans ce troisième numéro de « Le Crotoy / Saint-Firmin Mag », mais aussi l'indispensable continuité du plan de rénovation de nos réseaux et de la voirie ainsi que la modernisation des équipements de la commune, et bien sûr la poursuite de son renouveau touristique, festif et culturel.

Nous mettons tout en œuvre pour participer à la hauteur de nos ambitions pour la ville aux projets de territoire de l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre, du Grand site de France, du Parc naturel régional ou même aux côtés de la métropole amiénoése et de la vallée de la Sonme.

Au regard des atouts qui sont les nôtres, et malgré de lourdes responsabilités administratives, environnementales et économiques, la ville a bien plus que des potentiels à développer. Elle a surtout des promesses à tenir, et une vie locale à préserver et (ré)inventer chaque jour avec le concours de chacun d'entre vous.

Notre équipe municipale y travaille par des choix mesurés, durables et courageux. Bref, « ancrés dans l'avenir » selon la nouvelle devise crotelloése.

Philippe Evrard,
Maire.

*Les administrés et responsables associatifs crotellois et saint-firminois sont invités à la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal, vendredi 6 janvier 2023, 18h30, salle Colette.

Magazine gratuit



COURS ET MENTIONS OBLIGATOIRES

Informations municipales
Hôtel de ville - 12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy
Tel. : 03 22 27 80 24. contact@villeducrotoy.fr
Directeur de publication : Philippe Evrard

VILLEDUCROTOY.FR

Rédacteur en chef : Johann Rauch
Conception et réalisation : Nord-Image. Abbeville
Photos : services municipaux et DR
Imprimerie : Nord-image - Abbeville
Tirage : 4000 exemplaires
ISSN : 2803-4511

1 FOCUS

La médiathèque, la nouvelle agora crotelloise



La réhabilitation des locaux historiques de l'ancienne école du Port en médiathèque est le projet phare de la mandature qui verra enfin ses premières actions concrètes en ce premier semestre 2023.

Après une longue réflexion du conseil municipal étayée des expertises de la Direction Régionales des Affaires Culturelles (DRAC), de l'architecte des bâtiments de France ou encore de la Bibliothèque départementale, la ville s'est pleinement lancée ces derniers mois dans la concrétisation de ce projet en janvier dernier.

« BplusB Architectures » l'agence créatrice de notre future médiathèque

Un long processus administratif s'est alors enclenché afin d'aboutir l'été dernier au choix d'un projet architectural signé de l'agence lilloise « BplusB Architectures », déjà auteure des écoles « Simone Veil » à Bessancourt (Val-d'Oise), « Jules-Ferry » à Hem (Nord), « Condorcet Germinal » à Liévin (Nord) ou encore de la médiathèque de Cuincy (Nord). En même temps qu'elle décroche la création de la future médiathèque du Crotoy, la ville de Calais (Pas-de-Calais) lui confie son nouveau centre social de Fort-Nieulay, et la ville de Cléon (Nord) un pôle scolaire de treize classes, d'un pôle petite enfance et d'un centre social.

Un projet bioclimatique, modulable et le plus ouvert possible

Les raisons pour lesquelles nous avons retenu cette agence sont multiples, mais clairement le parti-pris architectural mettant en valeur le patrimoine existant, la modularité optimale des volumes intérieurs et l'optimisation des extérieurs ont primé (aménagement paysager, terrasse, jardins, balcon-terrasse...).

D'ailleurs, cette proposition de parvis paysager facilite l'accès aux entrées, abolit les enceintes et les barrières pour intégrer la médiathèque à son environnement donnant la possibilité de créer des événements plein air. De plus, nous avons été convaincus par la programmation d'un bâtiment bioclimatique en bois et en verre sur deux niveaux modulant la lumière naturelle et la consommation d'énergie, tant pour l'éclairage que pour tempérer les espaces.

Enfin, l'esthétique de l'ensemble a été mis en exergue par le comité de pilotage. Le projet intègre aussi la salle Colette, qui sera toujours en mesure d'accueillir des réunions, des événements, des représentations...

Notre future médiathèque se veut avant tout un lieu de vie à l'année, évolutif et multithématique. Cette nouvelle agora est étudiée pour incarner notre pôle culturel et artistique, et accueillir aussi l'office de tourisme, des permanences de services au public, un espace de convivialité gratuit et ouvert à tous, des animations y compris pour les scolaires.

L'administration et l'animation de la médiathèque seront confiées à un(e) médiathécaire dont le recrutement est cours en ce moment. Pour plus d'informations, contactez la mairie du Crotoy*.

À l'occasion de la cérémonie des vœux de la municipalité à la population, vendredi 6 janvier, 18h30, salle Colette, les planches de présentation du projet seront à votre disposition.

*Mairie du Crotoy : 12 rue du Général Leclerc. 80550 Le Crotoy. Tél. : 03 22 27 80 24.

contact@villeducrotoy.fr



Plan de financement

Les conjonctures économiques mondiales pour le moins instables font substantiellement fluctuer les prix des matériaux et de leur acheminement. Une situation commune à tout projet de construction, publique comme privée, à laquelle nous sommes particulièrement attentifs pour notre montage financier. Actuellement, le montant de l'opération est évalué à 2.3 millions d'euros hors taxe.

La Direction régionale des affaires culturelles nous a déjà assurés d'une participation à hauteur de 40%. Le concours d'autres partenaires financiers tels que la Région, le Département, les Fonds européens amènerait la commune à assumer 20 à 30% du budget d'investissement total.

2021

- Choix de la majorité municipale de travailler à la faisabilité d'une médiathèque au sein de l'ancienne école du Port.
- Visites de médiathèques aux alentours, et rencontres avec des équipes d'agents et d'élus en charge de médiathèques.

Les deux autres projets présentés :



© En act



© HBAAT

2022

- **10 janvier** : lancement des appels à candidatures des architectes pour un préprojet.
- **11 février** : date limite de dépôts des candidatures, 48 dossiers déposés.
- **14 mars** : réunion du comité de pilotage composé d'élus de l'ensemble du conseil, experts en construction et optimisation énergétique, représentants des collectivités et organismes financeurs... en vue du choix de trois dossiers pour un concours d'architectes.
- **8 juillet** : réunion du comité technique.
- **18 juillet** : réunion du jury de concours, mêmes membres que le comité de pilotage, pour le choix final d'un projet.
- **Septembre – octobre 2022** : Montage de dossiers de financement, et ajustements techniques, d'aménagements...
- **Fin 2022** dépôt du permis de « construire-minute »

Projet retenu :



2023

- **Printemps** : lancement des appels d'offres.
- **Septembre 2023** : Début des travaux.

2024

- **Septembre 2023** : Ouverture de la médiathèque.

Pour plus d'informations
et suivre l'actualité
de la ville
villeducrotoy.fr



Coup d'oeil dans le rétro

2^e semestre 2022

Question lumière...

Plus que jamais, le souci d'économie d'énergie doit être constant dans chacune de nos actions. Nous y veillons au quotidien, et toute l'année.

La ville a d'ailleurs signé l'année dernière un contrat pluriannuel de tarifs négociés et bloqués avec la fédération d'électricité de la Somme (FDE). Une aubaine aujourd'hui ! Toutefois, nous veillons à continuer de réduire nos consommations d'électricité et de gaz au sein de nos bâtiments communaux (mairie, ateliers, salles communales...). Pour ce qui concerne l'éclairage public, nous avons rapidement pu mettre en œuvre le principe d'allumage d'un réverbère sur deux à Saint-Firmin, car le réseau d'éclairage public y est récent. En revanche, sur le Crotoy, les réseaux sont plus anciens et leur harmonisation est bien complexe.

De plus, pour être réellement substantielles, nos économies devraient passer par une extinction quotidienne et complète du parc d'éclairage public la nuit. Un principe auquel la majorité du conseil municipal n'a pas souhaité souscrire. Tout d'abord, parce que nos équipements fonctionnent avec des ampoules à basse consommation réglées sur une basse intensité. De plus, plonger la ville dans l'obscurité totale durant la nuit reviendrait à rendre inopérantes l'ensemble des caméras réparties en ville. Un réseau qui a notamment contribué à résoudre quelques enquêtes telles que le cambriolage du port de plaisance l'été dernier, ou encore confondre quelques auteurs de dégradations et d'incivilités.

Nos illuminations festives

Conférer à la ville une véritable atmosphère festive à l'occasion des fêtes de fin d'année, comme à l'occasion des événements locaux et nationaux tels que le festival "Pirates, corsaires, et flibustiers", Halloween ou encore Octobre Rose... nous tient à coeur. Toutefois, là encore, nous avons apporté une attention toute particulière à conjuguer responsabilités économiques et environnementales, et illuminations d'ornement. Comme pour l'éclairage public, nous veillons à n'avoir recours qu'à des équipements basse consommation, comme les projecteurs à LED de la rue de la Porte du Pont et celui installé face à l'Hôtel de Ville (80 watts).



Ciel ! mes lumières

Nous avons concrétisé notre projet de ciel de rue (5 100 euros TTC d'acquisition), dont la conception et la pose ont été réalisées par nos électriciens communaux. L'occasion ici d'adresser un grand merci aux nombreux propriétaires qui ont accepté la pose de discrets points de fixation en façade de leur propriété.

Nous inaugurons cette nouvelle installation à l'occasion de ces fêtes de fin d'année 2022, dont le budget dédié aux illuminations (20 000 euros) demeure le même qu'en 2021.

Au même titre que nos projecteurs à LED, le ciel de rue servira à illuminer et/ou décorer la rue principale de la ville lors de nos événements, ceci renforçant au passage nos efforts de communication. Notons qu'il est bien entendu que les filins n'ont pas vocation à demeurer tout au long de l'année suspendus au-dessus de la chaussée.



L'état civil

enregistré en mairie
de juillet à décembre 2022

(État civil arrêté au 5 décembre 2022)

Les naissances :

6 août : Freya Malabre-Mahmoudi ● 18 octobre : Ella Lecoq
24 octobre : Maho Dehez.

Les mariages :

10 septembre : Paul Delrue et Estelle Evrard ● 10 septembre : Nicolas Fasquel et Mélissa Defosse ● 24 septembre : Laurent Barraud et Véroïko Kikvidze ● 8 octobre : Mickaël Havenel et Christine Horville ● 22 octobre : Fabien Caron et Marie Delamaere.

Les décès :

9 juillet : Jean Tétart ● 17 juillet : Jean-Marie Lamour 30 juillet : Françoise Magny ● 19 août : Jean Latarewicz 13 septembre : Françoise Malotépouse Morel ● 15 septembre : Robert Figenwald ● 18 septembre : Jeanne Coquet 5 octobre : Monique Caurant ● 16 octobre : Lisette Serré ● 25 octobre : Jean-Pierre Bouton ● 5 novembre : Claudine Ménétrier ● 5 novembre : Claudine Coquet épouse Ménétrier ● 23 novembre : Marius Touzac 29 novembre : Christophe Chapron.

Coup d'oeil dans le rétro

Rue Guy-Dath, une nouvelle vie



La dernière tranche de la rue Guy-Dath a été achevée en juin dernier. Nous avons procédé à la modernisation des réseaux d'assainissement et d'écoulement des eaux pluviales, la révision des branchements en adduction aux services de gaz et de l'eau potable. Cette opération fait suite à des travaux d'effacement de réseaux aériens et de renouvellement de l'éclairage public réalisés en 2018. Les travaux de rénovation de voirie ont aussi permis de nouveaux espaces végétalisés, une réorganisation des parkings, pour limiter la vitesse par des places de stationnement en chicanes.

Budgets de cette dernière phase : 583 210 euros HT pour la partie assainissement prise en charge à 70% par l'Agence de l'Eau, et 708 896 euros de voirie supportés à 100% par la commune.



Le centre-ville en travaux

La ville poursuit inlassablement son plan de rénovation et d'effacement des réseaux et de réhabilitation de la voirie. Depuis mi-octobre, les rues Victor-Pelletier, des Ecoles et du Général-Leclerc (pour la partie de la rue de la Porte du Pont au monument aux Morts) sont en travaux. Ces derniers dureront jusqu'à mi-décembre, pour une reprise mi-janvier, et achèvement prévu pour courant mars. Naturellement, ces délais sont soumis aux conditions météorologiques et d'approvisionnement en matériaux.

Montants de l'opération : 745 110 euros HT à la charge de la commune, et 516 097 euros HT aidés à 40% par la FDE (Fédération départementale d'électricité).

Place du monument aux Morts

Après l'aboutissement du chantier de réseaux et de voirie dans le secteur du monument aux Morts mené en 2020 et 2021, nous avons matérialisé le carrefour de la place du monument aux Morts d'un revêtement en résine gravillonnée, illustré d'une ancre marine par l'entreprise Decaens BTP en août 2022 (Coût 10 402 euros TTC). L'objectif consiste à matérialiser les carrefours de manière esthétique et relative à l'âme de la ville. Selon nos moyens financiers à l'issue de nos travaux, nous espérons pouvoir renouveler ce type d'ornement ailleurs en ville.

Quelques semaines plus tôt, la municipalité a célébré le centenaire du monument aux Morts inauguré le 25 juin 1922. Monsieur le maire et son conseil municipal ont dévoilé la nouvelle plaque commémorative qui remplace celle posée lors de l'inauguration cent ans plus tôt et qui était cassée depuis de nombreuses années.



La sauvegarde du patrimoine maritime de la ville en question...

En septembre dernier et pour des raisons de sécurité, nous avons dû prendre la triste responsabilité du démantèlement de deux de nos fidèles témoins maritimes : les navires Saint-Antoine de Padoue et Rose des Vents.

Le Saint-Antoine était échoué au fond de la rade crotelloise depuis une vingtaine d'années. Après différents élans de conservation, il a été laissé aux intempéries et aux assauts des marées sans plus de soin. Ce navire en activité de 1970 à 1996 était le dernier bateau en bois conçu sur les plans des navires traditionnels crotellois. De plus, sa position face au port a inspiré des milliers de visiteurs, de photographes, de peintres...

Le « Rose des vents » a pour sa part orné l'entrée du Crotoy par la route de Rue durant près de vingt-cinq ans, figurant au passage dans le parcours historique de la ville comme une illustration des heures maritimes et portuaires crotelloises.

Malheureusement, dans les deux cas, il aurait fallu entreprendre de sérieuses opérations de conservation bien avant le triste constat que nous avons eu à faire à notre arrivée. Après expertise des chantiers Deloison, d'où était d'ailleurs issu le Rose des vents en 1973, nous avons dû nous résigner à démolir ces deux marqueurs de la mémoire du Crotoy.

Si nous avons bien conscience que chaque élément du patrimoine qui disparaît ne peut être remplacé, nous renouons avec la présence d'un autre navire à l'entrée de la ville en 2023. Le « Maluthina » désarmé en 2005, et rebaptisé « Tchot Pierre » est actuellement en cours de rénovation par nos services techniques.

Le Crotoy en V.O.

En septembre dernier, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, monsieur le maire a signé la charte de l'Agence pour le Picard. Un acte qui fait de notre commune la première ville du littoral à s'engager pour la promotion et la conservation de la langue picarde. Cette charte a pour vocation d'encourager les initiatives de la ville déjà nombreuses pour la programmation de spectacles en picard, mais aussi de ponctuer la vie municipale de notre langue régionale. Un autre vecteur culturel et patrimonial qui mérite au même titre que nos richesses architecturales, environnementales ou traditionnelles sa place au rang de fierté régionale.



À l'école du Picard

Nous avons choisi de signer cette charte à l'école Jules-Verne afin de symboliser toute l'importance de la transmission de cette langue vivante à nos jeunes générations, notamment dans le cadre scolaire principe désormais officialisé dans les textes réglementaires. Cette sympathique cérémonie fut aussi l'occasion de saluer le travail de Guillaume Briche, directeur de l'école croteloise, qui depuis son arrivée il y a 19 ans a mis un point d'honneur à proposer des cycles de langue picarde parfois contre « vents et marées »... Entouré de Patricia Poupart, suppléante du député Emmanuel Maquet, conseillère régionale et présidente du Parc Naturel régional (PNR) et de Françoise Desmaret connue aussi sous le nom de « Tchote Françoise » au micro de l'émission « T'es d'min coin » sur France Bleu Picardie et représentante de l'Agence pour le Picard, Philippe Evrard a signé cette fameuse charte pour le picard avec pour témoins les enseignants, parents d'élèves et des élèves qui ont interprété un texte en picard. Jean-Marie François, autre grand nom « picardisant » a conclu la réception par le conte de la légendaire création de la Picardie par Gargantua en picard bien entendu...

Parmi les actions qui découlent de cette charte, l'implantation de panneaux d'entrée et de sortie de ville en Picard. De prochaines dates de spectacles en picard. On sait les variantes de la langue picarde à peu près aussi nombreuses que les villes et les villages qui constellent le territoire picard, aussi toutes les participations pour la promotion de la langue et de la culture picarde sont les bienvenues. Tout spécialement, pour le respect des subtilités locales...



À noter...

ABAISSEMENT DE LA LISSE DE LA PISTE CYCLABLE DE SAINT-FIRMIN

Après les travaux menés par le syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard pour le tracé des pistes cyclables, les riverains ont manifesté un certain mécontentement devant la hauteur de la lisse ou de la rampe jalonnant la piste cyclable. La mairie en accord avec le syndicat mixte a pris à sa charge l'ajustement de cet équipement qui a finalement satisfait chacun. A noter, la connexion de Saint-Firmin à Saint-Quentin-en-Tourmont par des voies de circulation douce est prévue pour le début du printemps 2023.

LES TRAVAUX DE LA STATION CONCHYLICOLE DÉCALÉS À 2023

Dans notre précédente édition, le syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard annonçait son projet de travaux d'aménagement autour de la station conchylicole pour l'hiver 2022. Mais en raison de retards dans le traitement administratif de ce chantier visant à éradiquer les nuisances olfactives et les régulières rétentions d'eau autour de la station, l'opération est décalée à 2023. Et plus probablement à l'hiver 2023. A noter, dans le même secteur, le parking d'entrée de ville est une réalisation conçue et menée par le même syndicat mixte, qui sera amené à en revoir l'aménagement de surface notamment.

Questions

Réponses

On se le demande...

POURQUOI LES IMPÔTS FONCIERS ONT-ILS ÉTÉ RÉÉVALUÉS ?

Le conseil municipal n'a procédé à aucune augmentation des taux de la part communale de ses taxes locales.

Pas davantage pour la taxe d'habitation - dont la majeure partie des résidents principaux est exonérée par la loi - mais à laquelle les résidents secondaires restent soumis - que pour la taxe foncière dont chaque propriétaire reste redevable.

En revanche, chaque année l'administration fiscale calcule les assiettes sur lesquelles sont indexés les taux de chaque taxe. Le produit des taxes locales est redistribué à plusieurs collectivités différentes : Etat, département, région, commune... Pour la taxe foncière, la même administration se base aussi sur la valeur locative de chaque bien pour en définir le taux d'imposition. Et sur Le Crotoy, les valeurs locatives de nombreuses propriétés n'avaient pas été réévaluées depuis plusieurs décennies, c'est pourquoi certains administrés ont observé des hausses plus que substantielles.

QUELLE AUGMENTATION POUR LE PARKING D'ENTRÉE DE VILLE ?

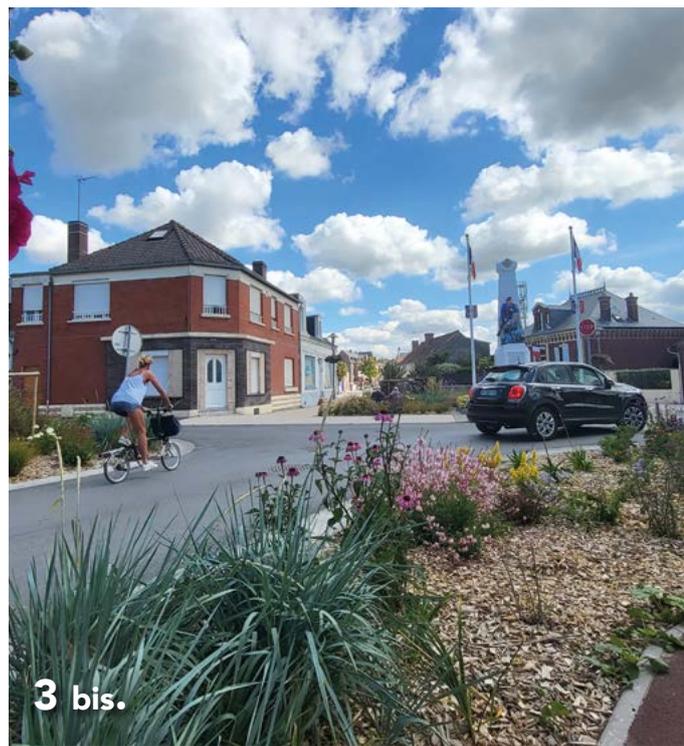
Nous allons procéder à l'augmentation du montant du forfait de stationnement payant au parking d'entrée de ville (par la route de Rue). Celui-ci va passer de 2 à 3 euros. Une hausse de tarif n'est jamais anodine, toutefois nous veillons à rester toujours accessible pour 8 heures de stationnement. Il s'agit de la seule augmentation municipale. Sur la base des recettes des années précédentes, on peut tabler sur une ressource supplémentaire de l'ordre de 25 000 euros pour 2023. Par ailleurs, une solution de stationnement gratuit est toujours possible par le parking d'entrée nord de la ville (station conchylicole).

POURQUOI LE P.A.V DES DÉCHETS MÉNAGERS EST AUSSI INSALUBRE ?

La compétence « environnement » incluant la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire (PAV), ainsi que le service de ramassage des ordures ménagères a été confiée à l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre. La municipalité est certes représentée au sein du conseil communautaire, mais n'a pas de prise directe pour agir dans l'administration de ces sites. La mairie rappelle régulièrement aux services intercommunaux - photos à l'appui - l'impérieuse nécessité d'ajouter un point d'apport volontaire de déchets ménagers, tel que celui de la déchetterie afin de pallier le surencombrement dont ce seul équipement est victime en période de forte fréquentation touristique. Nous avons aussi pris l'engagement d'aménager notamment le sol du point d'apport face à la déchetterie qui en a grandement besoin. S'il existe un vrai problème de gestion des déchets, il n'en demeure pas moins un défaut de citoyenneté, de civisme et pour tout dire de savoir-vivre de certains usagers qui y jettent des objets, meubles, déchets verts... qui n'ont de toute façon rien à faire sur ces équipements. Il a été décidé de sévir, et de procéder davantage au recours des caméras de surveillance pour lutter contre le délit « d'abandon de déchets », passible d'une amende forfaitaire de 135 euros.

3 NOS PROJETS POUR LE

1^{er} semestre 2023



1. La longue histoire de la rue Carnot

Après les travaux du centre-ville actuellement en cours rues Général-Leclerc, des Écoles et Victor-Pelletier, un long chantier va s'ouvrir rue Carnot dans la foulée.

Au regard de l'ampleur de l'opération, les équipes vont s'organiser par phases d'intervention sur une quinzaine de mois environ.

De mars à juin 2023, le chantier débute depuis l'angle de la rue Grognet-Gourlain jusqu'à la rue de Paradis. Il s'agira de rénover les canalisations d'assainissement et d'écoulement d'eau pluviale, les branchements en eau potable. Après un break estival, le chantier reprendra en septembre jusque décembre pour la suite de l'ouvrage pour sa deuxième portion depuis la rue de Paradis jusqu'au carrefour avec la rue du Général de Gaulle, pour la même nature de travaux qu'au printemps.

Dans le même temps, la première portion (de la rue Grognet-Gourlain à la rue de Paradis) sera sujette à l'effacement des réseaux aériens d'électricité et de télécommunication. Une dernière pause sera marquée durant un mois de mi-décembre 2023 à mi-janvier 2024, avant une ultime reprise jusque mi-juin 2024. Dès lors, on procédera aux travaux de voirie de la première portion, et à l'effacement des réseaux suivi des travaux de voirie de la seconde partie. La fin du chantier est prévue pour la mi-juin 2024.

Là encore, cet échancier peut être tributaire d'impondérables climatiques et/ou techniques.

Montants estimés : 450 000 euros HT d'assainissement subventionnés à 70% par l'Agence de l'Eau, 574 140 euros HT d'effacement de réseaux et d'éclairage public pris en charge à 40% par la Fédération d'Electricité de la Somme, et 750 000 euros HT de voirie assumés uniquement par la commune.

Soit un budget total estimé à 2.1 millions d'euros hors taxe, pour lequel la ville assumera 1,3 million d'euros environ.

2. La hutte de chasse N°9 est sauvée...

En 2019, des travaux de reconstruction de la hutte de chasse numéro 9 ont été réalisés sans les autorisations d'urbanisme pourtant indispensables. Reconnue contrevenante au code de l'urbanisme, la commune du Crotoy a été mise en demeure de procéder à la démolition de la construction illégale en juin 2021.

Après une reprise du dossier depuis son commencement, et dans les règles cette fois, la commune a été autorisée en octobre 2022 à reconstruire la hutte en question selon les dimensions et les matériaux préconisés par la commission des sites.

La commune se félicite d'avoir réussi à éviter la disparition pure et simple de cette hutte.

3. L'été de la 3^e Fleur ?

Nous avons tablé sur le passage du jury du concours des villes et villages fleuris à l'été dernier, mais la pandémie de Covid avait empêché une partie des déplacements de cette délégation régionale en 2020 et 2021. Celle-ci a rattrapé son retard en 2022, aussi le passage du jury au Crotoy a été décalé à l'été 2023.

Aux vues des efforts que nous consacrons au cadre de vie, aux aménagements paysagers, aux méthodes d'entretien écoresponsables, ainsi qu'à la mise en valeur de notre patrimoine... nous visons toujours l'obtention d'une troisième fleur à ce concours qui, contrairement à ce qu'on pourrait penser, n'apprécie pas uniquement le fleurissement.

Parmi nos nouveautés 2023, la brigade communale dédiée aux espaces verts travaille à l'installation d'un parcours de roses dans le square du kiosque.

Il se trouve que la majeure partie des grands noms crotellois se sont vu créer une variété de roses en leur honneur. Afin d'allier notre patrimoine à l'environnement, ce sont ces rosiers qui constitueront ce parcours. Nous avons d'ores et déjà identifié les rosiers : Colette, Jules Verne, Ferdinand de Lesseps, Alfred Sisley, Alfred Manessier, Henri de Toulouse-Lautrec, Jeanne d'Arc... et « Somme 2016 » qui fait exception aux grands noms, mais qui rappelle le souvenir de la première guerre mondiale, et sa résonance au Crotoy.

Toujours au rayon végétal...

Le service espaces verts a repensé ses projets de plantations d'arbres, en retravaillant le sol des jeunes hêtres et chênes colonnaires le long du mur d'enceinte du cimetière. Des spécimens de ces mêmes espèces seront plantés rue Florentin-Leflils.

Place du monument aux Morts, l'aménagement paysager prend bien racine. L'un des deux pins n'a toutefois pas survécu aux fortes chaleurs de cet été, un nouveau spécimen sera prochainement planté.

Enfin, des arbres fruitiers sont prévus sur divers espaces communaux tels que du côté de la station d'épuration. Là encore, l'objectif demeure de favoriser les vecteurs de biodiversité.

Budget : 25 000 euros hors taxe

Une salle Omnisport au stade

Le projet de nouvelle structure qui remplacera les anciens vestiaires du stade est acté. Après consultations des nouvelles enveloppes de subventions auxquelles la ville est éligible, les dossiers de demande de soutien sont en cours. Il est prévu un ensemble maximal de 400m², dont 250 m² environ de salle d'évolution, et d'une hauteur sous plafond de 3m. Le projet compte aussi un club house, des espaces de rangements, deux espaces de vestiaires et des sanitaires.

Montant estimé de l'opération : 580 000 HT. Selon l'obtention de subventions suffisantes, on pourrait ouvrir les portes de la salle omnisport pour le début 2024.

Urbanisme

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ex-POS (Plan d'Occupation des Sols), le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) visant à définir les contours de développement urbanistiques et environnementaux de la ville pour les décennies à venir est consultable en mairie et sur le site internet villeducrotoy.fr*. À cette consultation, chacun peut aussi jusqu'au 31 mars 2023 déposer ses observations et commentaires dans un cahier de doléances à disposition en mairie.

Cette démarche réglementaire est pilotée par l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre, et relayée par la commune. Des réunions publiques seront organisées par l'intercommunalité dont les dates ne sont pour le moment pas connues. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Pour rappel l'ensemble des documents d'urbanisme est consultable sur villeducrotoy.fr. Il n'y a plus d'affichage papier en mairie

*Suivez dans le menu principal mairie > Informations > Urbanisme.



Du neuf dans les horodateurs

La municipalité va procéder à l'installation de trois horodateurs supplémentaires rue de Mayocq (rue déjà intégrée au plan de stationnement payant) afin d'anticiper un surplus de fréquentation régulier avec l'ouverture prochaine d'une nouvelle résidence d'hôtellerie de plein air. Un horodateur supplémentaire est aussi prévu à l'aire de camping-cars du port de plaisance afin d'en fluidifier les sorties.

Montant estimé : 25 000 euros HT.



Le gîte de la ferme Allois

Les services techniques interviendront cet hiver pour la restauration de la ferme Allois (voisine au plan d'eau de la Bassée et face au marais communal), en gîte familial dont l'ouverture est toujours prévue pour le printemps 2023.



Grilles et portes du port de plaisance

Après un retard de fabrication, il est toujours au programme l'installation d'une nouvelle porte et d'une grille protection de l'entrée du port de plaisance.

Montant : 5 900 euros HT



La butte du Moulin

Après les fortes tempêtes de l'hiver dernier, il a été observé une fragilisation du mur d'enceinte du pied de la butte du Moulin. Des témoins ont été posés afin d'observer dans quelle mesure le site est impacté, et les meilleures solutions à envisager avec le concours de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), du syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard, en charge de la gestion du trait de côte.



Toilettes publiques automatisées

Malgré tous les efforts de nos agents en charge de l'entretien des espaces publics, les dégradations et les incivilités sont malheureusement récurrentes. Aussi, pour assurer des lieux propres après le passage de chaque usager, la commune va équiper les toilettes publiques de l'avenue des écluses d'un système d'auto-nettoyage. Dès lors leur utilisation s'avèrera payante (0.50 centime d'euro l'utilisation).

Montant de l'investissement : 35 000 euros TTC



La rénovation de l'estacade

Les travaux de rénovation de l'estacade du port sont réalisés par les agents du centre d'exploitation fluviale de la DDTM (Direction du Fleuve et des ports du Département)

Le montant de la rénovation s'élève à environ 18 200 euros TTC en fourniture de bois, visserie et location de matériel de levage.



Grand site de France

Le label Grand Site de France, kezaco ?

Sélectif et exigeant, ce label est la reconnaissance d'une gestion collective du territoire conforme aux principes du développement durable.

Obtenu pour la première fois en 2011, le label Grand Site de France est géré et animé par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, et regroupe aujourd'hui 30 communes.

Il est le témoin d'un engagement pour la mise en valeur du territoire, dans le respect de ces grands paysages, de ces espaces naturels sensibles, de son identité, et de ses activités traditionnelles, garantissant à l'habitant et au visiteur de vivre dans un lieu authentique et remarquable.

Les objectifs du Grand Site de France Baie de Somme

- Préserver les espaces naturels et paysages emblématiques de la Baie de Somme : Restaurer, valoriser et aménager dans le respect du caractère des lieux pour préserver les sites emblématiques du Grand Site de France Baie de Somme.
- Depuis plusieurs années, des programmes de restauration du patrimoine naturel (zones humides, massifs dunaires...) sont menés sur des terrains du Conservatoire du littoral.

- Fédérer autour des valeurs du label Grand Site : Renforcer le dialogue avec les élus locaux, les habitants et les associations afin de les inclure dans la démarche et de faire naître un sentiment d'appartenance au Grand Site de France.

Le 6 octobre 2022, un apéro Grand Site a été organisé à Fort-Mahon afin de réunir les habitants du Crotoy, de Quend, de Fort-Mahon et de Saint-Quentin-en-Tourmont, pour découvrir le grand site et ses enjeux, lors d'un moment de convivialité.

- Mieux gérer les flux touristiques et mieux se déplacer : répartir la fréquentation sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble du territoire, et renforcer la découverte à pied ou à vélo, qui est plus qualitative pour le visiteur et pour l'environnement.

Le 28 mai a eu lieu au Crotoy, à Favières et à Noyelles-sur-Mer la fête de la Vélomaritime, qui a mis à l'honneur la découverte du Grand Site sans voiture pendant une journée. Une nouvelle édition est en préparation pour 2023.

- Mieux accueillir les visiteurs : Accueillir autrement, en poursuivant les démarches qualitatives d'accueil sur l'ensemble du territoire, dans le respect du cadre de vie des habitants et des activités traditionnelles et en rendant possible un tourisme durable.

En 2015, un mobilier Grand Site a été installé au Crotoy, près du centre-conchylicole afin de mettre en avant les richesses de la commune et valoriser ses boucles pédestres et cyclables.



Tribune de l'opposition

En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

Groupe « J'aime Le Crotoy »

Solidarité, coopération et propositions constructives : c'est ainsi que l'équipe que je conduis inscrit son action dans le cadre de l'action municipale. Les défis auxquels nous devons faire face, économiques, climatiques, énergétiques commandent cette discipline. A vos côtés et avec ces exigences, nous nous engageons à continuer d'œuvrer dans l'intérêt de l'identité Crotelloise.

En cette période un peu trouble et difficile pour beaucoup d'entre nous, je reste plus que jamais à vos côtés de Saint-Firmin à Le Crotoy, et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de très chaleureuses fêtes de fin d'année.

Jean-Michel Noirey et l'Equipe « J'aime Le Crotoy »



Nouvelle association

Une maille à l'envers, une maille à l'endroit

Une nouvelle association a vu le jour au Crotoy en septembre dernier, pleinement officialisée depuis le 7 novembre « Chés tricoteuses du Crotoé ». Impulsée par Françoise Heurtaux, ce nouveau rassemblement bénévole a pour objectif de réunir des adeptes des travaux d'aiguilles, et plus spécialement au tricot. L'occasion de s'initier ou de se perfectionner auprès de Françoise Heurtaux et Cathy Kébé, chaque mercredi, de 14h à 16h, à la salle Jean-Moinot, dès le 4 janvier 2023. La première séance est gratuite, puis la cotisation annuelle est fixée à 16 euros. « Chés Tricoteuses du Crotoé » seront présentes lors du marché de Noël les 17 et 18 décembre, pour une petite expo-vente, un premier contact, quelques initiations, et bien entendu pour tous les dons de matériel (Aiguilles, crochets, laine, matériel de couture...)

Naturellement, le rendez-vous est ouvert à tous, hommes, femmes, enfants... Renseignements au 06 98 32 16 01, ou 06 23 71 97 81. lestricoteuseducrotoe@gmail.com

Bravo à nos jeunes diplômés

Les récompenses municipales



Depuis son installation, la nouvelle mandature n'avait pas eu l'occasion de pouvoir accueillir et récompenser ses nouveaux diplômés en raison des restrictions liées à la pandémie de Covid. En octobre dernier, Philippe Evrard a invité les vingt lauréats d'un bac, BEP, CAP ou autre diplôme reconnu par l'Education Nationale depuis juin 2020. Chacun s'est vu remettre un bon d'achat de 30 euros (100 euros pour les mentions très bien).

Le mot de l'école...

Guillaume Briche, directeur de l'école Jules-Verne souligne : « Le projet des aires marines éducatives se poursuit pour les CM2, un projet de découverte de la pratique instrumentale en CP, CE1 et CE2. L'équipe enseignante se félicite des excellentes relations entretenues avec la municipalité et de son constant soutien ».

Pour toujours mieux savoir...

Nos efforts de communication se poursuivent, et nos dispositifs mis en place depuis ces deux dernières années sont toujours à votre disposition...



SUR LE PAPIER

Il y a bien entendu le présent magazine semestriel, et aussi les affiches et flyers en accès libre dans le hall de la mairie, à l'office de tourisme et chez les commerçants qui souhaitent les proposer. Le guide annuel des animations sera réédité au printemps prochain.



SUR LA TOILE ET SUR LES RÉSEAUX

Bien entendu, le site internet villeducrotoy.fr et la page Facebook associée « Mairie Le Crotoy Saint-Firmin – Officiel » qui a rassemblé quelques 1 200 followers supplémentaires en quinze mois... et depuis octobre dernier, une page Instagram « [mairie_le_crotoy_saint_firmin](https://www.instagram.com/mairie_le_crotoy_saint_firmin) ».



EN VILLE

Depuis juin 2022, il a été installé un nouveau panneau d'information lumineux place Jeanne d'Arc. Celui-ci remplace le précédent à diode orange devenu obsolète et régulièrement hors service. De plus, ce nouvel équipement est doté d'une fonction vidéo, plus attractif dans la diffusion des informations.

Au printemps prochain, les huit panneaux d'information listant le programme des festivités du printemps à l'automne seront relookés pour cette saison 2023.



EN SMS

Le dispositif d'envoi de SMS est probablement parmi les supports de communication les plus efficaces et directs. Celui-ci à un coût à chaque envoi qui n'est pas négocié au même titre que le forfait de téléphonie de tout un chacun, aussi au regard de ce coût et pour en conserver toute l'efficacité, nous ne l'utilisons qu'avec parcimonie.



DANS NOS MÉDIAS

Les médias locaux sont de fidèles relais de l'actualité de la ville, et de ses manifestations. Nous cultivons des liens indispensables avec l'ensemble des rédactions locales (voire même nationales et internationales régulièrement d'ailleurs). Enfin, nous souscrivons aussi à quelques contrats publicitaires pour la promotion de certains de nos événements qui participent à la promotion de la ville tels que le festival de l'humour, « livres en baie » ou encore nos fêtes de fin d'année.

Des mini-sites gratuits pour les entreprises, associations...



Associations, entreprises, acteurs du tourisme (hébergements de tourisme classés)... la ville du Crotoy met à votre disposition des espaces numériques gratuits sur son site villeducrotoy.fr

Des mini-sites étudiés pour que chacun puisse avoir accès rapidement et sans frais à une indispensable vitrine numérique.

➤ **Tout sur villeducrotoy.fr > Vie locale > Annuaire des professionnels ou Annuaire des Associations > Créer ma page (Un tutoriel est à disposition).**

Des liens solides avec nos forces vives

Proximité et concertation avec les associations, les entreprises et les acteurs touristiques...

Depuis la rentrée de septembre 2022, la municipalité a proposé trois réunions de concertation avec ses partenaires principaux : les commerçants, artisans et professionnels du tourisme le 19 septembre, les associations le 14 octobre, et les hébergeurs touristiques privés et professionnels le 22 novembre.

Ces rencontres sont importantes afin de toujours mieux connaître les besoins, les suggestions mais aussi les encouragements des acteurs de la vie locale. En l'occurrence, avec quelques idées pour toujours aller de l'avant, mais aussi des échanges francs et directs, le message commun qui nous est parvenu demeure une vraie satisfaction du renouveau de la vie crotelloise.

Ce, tant dans les relations des services municipaux et des élus avec l'ensemble des administrés, que dans le soin apporté au cadre de vie et aux nouveautés du programme festif et culturel annuel.

Ce lien de proximité est une priorité que la municipalité souhaite cultiver et renforcer. Aussi, la ville veillera à rééditer ces moments d'échanges et de convivialité. Naturellement, ceci ne ferme pas les portes de la mairie pour des échanges au quotidien, et les demandes personnalisées.

La vie locale à l'année passe inmanquablement par un dynamisme économique et social dont entreprises, acteurs touristiques et associations sont les principaux relais. Les projets de la ville en la matière ne peuvent se concrétiser que par l'adhésion du plus grand nombre. La proximité de la ville avec chacun est la base de toute relation de confiance et de partenariat solides.

De quoi aussi encourager au passage la reprise d'une union commerciale, ou encore la création d'une association d'hébergeurs.



Appel à candidature pour l'ouverture d'un bar de plage du côté du chemin des Avions...

L'ouverture d'un bar sur la plage du Crotoy est un concept sur lequel notre municipalité réfléchit depuis son installation. Toutefois, au regard de la réglementation qui régit l'occupation du domaine public maritime, qui plus est au cœur de la baie de Somme, en plus des contraintes techniques et d'accessibilité liées aux marées, aux sols et aux réseaux... la ville est désormais en mesure de rédiger une délégation de service public (DSP) pour ce futur lieu. Cette DSP est annoncée pour février 2023. Selon l'intérêt qu'aura suscité notre appel à candidature et dossiers présentés, nous espérons pouvoir assister à l'ouverture des portes pour juillet 2023. Il s'agira d'une installation saisonnière exploitable globalement d'avril à septembre chaque année, et implantée à proximité du chemin des Avions.

Le retour des fleurs en février...

La municipalité a ouvert un bail commercial à notre nouvelle fleuriste, Séverine Guerville et son enseigne « Candice créations ». Cet hiver sera consacré à la rénovation de cette cellule commerciale voisine à l'actuelle boutique de l'office de tourisme, 29 rue de la Porte du Pont. Séverine devrait rouvrir les portes de son magasin d'ici le début février 2023. En attendant, chacun peut la retrouver à l'animation de nos ateliers de compositions florales mensuels pour petits et grands.



Assurer une terrasse place Jeanne d'Arc

Lors de la réunion avec les commerçants en septembre dernier, dont les restaurateurs et les cafetiers, il a été annoncé la volonté de la mairie de permettre prochainement l'installation d'un « bar éphémère » - dont la forme reste encore à peaufiner - afin de palier le manque de terrasses ouvertes à la consommation de boissons en fin de matinée et plus encore en soirée, tout particulièrement place Jeanne d'Arc. Une offre qui fait aussi sérieusement défaut à nos événements festifs entre autres. L'appel à candidature est en cours de réflexion. L'objectif étant de mettre en place ce nouveau cafetier pour l'été 2023.

Le « 10 »

L'ancien bar-PMU du 56 rue de la porte du Pont est le siège d'un nouveau bar à vins et spiritueux, baptisé le « 10 » depuis août dernier. Un nouveau lieu de convivialité qui permet aussi de se retrouver autour d'un verre jusqu'à 1h du matin au cœur de la ville, du vendredi au dimanche, 11h30-13h30 et 18h30-01h (Tous les jours selon les mêmes horaires durant les vacances scolaires). Une affaire de famille qui réunit Virginie et Pascal, entourés de leurs filles Mayline et Maureen.



5 ANIMATIONS



2022 a donné le cap, en 2023 on hisse les voiles !



C'était aussi annoncé qu'attendu : l'année 2022 devait être celle du renouveau de la programmation festive, artistique et culturelle de la ville du Crotoy. Pari tenu avec un succès d'audience de chacune de nos manifestations, d'où la reconduction en 2023 de l'ensemble de ces belles premières...

De retour sur le pont en 2023...

La Saint-Patrick, « Sciences pots », les marchés au jardin du dimanche matin, notre festival du rire « Les marées d'humour », les guinguettes estivales, la programmation musicale de l'été dont la soirée électro-dance sur la plage, le festival « Pirates, corsaires et flibustiers », la programmation d'ateliers artistiques et créatifs pour petits et grands, « Livres en baie », et les autres rendez-vous littéraires (« Un café avec mon auteur », les stages de lecture à haute voix, les apéro-lecture, le troc-livre...)



Ça souque sur scène

À ces événements nouveaux, cap a été donné sur une programmation musicale reboostée et éclectique. De la scène Rock Métal de DnD place Jeanne d'Arc à l'ensemble de musique baroque Orfeo di Cracovia au cœur de l'église Saint-Pierre, en passant par le jazz New Orleans des Zauto Stompers aux cabines de plage ou la Bossa Nova d'Up Low dans la cour de la salle des fêtes de Saint-Firmin... il y en a résolument pour tous les goûts.

Et parce que la scène c'est aussi la comédie, nous renouvellerons nos « Marées d'humour », nos savoureux apéro-lectures et les rendez-vous théâtraux, tels que le carton du théâtre du Gourdin avec sa dernière pièce « Papa, faut qu'on parle » qui a séduit le public crotellois.



L'histoire au cœur...



Autre nouveauté 2022 : le service des visites guidées historiques de la ville conduite par nos guides Odile et Amanda. Et là encore, un nouveau succès. Aussi, le service des visites guidées hebdo-

madaires reprendra dès samedi 8 avril jusque fin septembre, puis reprise lors des vacances d'automne 2023 (dont les dates ne sont pas officialisées à la date de rédaction de ce magazine) jusque début novembre.

Ce succès d'audience et l'enthousiasme de nos guides, tout comme le partenariat renouvelé avec le Parc Naturel Régional (PNR) et le Chemin de Fer de la Baie de Somme (CFBS), sont les meilleurs encouragements que nous pouvions attendre de cette nouvelle offre culturelle et touristique.

Heureux d'observer que le patrimoine crotellois et l'histoire de la ville font autant d'adeptes - et bientôt de nouveaux - le service culture et événements de la ville inscrit aussi aux festivités 2023, le retour des fameuses visites contées qui ont affiché complet quasiment à chaque représentation.

Rappelons que la ville du Crotoy a travaillé aux côtés du PNR pour l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire, et compte incarner une place dynamique et pionnière dans l'offre de ce futur nouveau service du territoire Picardie maritime.

Joyeux Noël à...



Nos 26 tout petits, de zéro à deux ans, non scolarisés, et pour qui la ville a commandé et offert des jouets distribués en mairie.

Nos écoliers, pour lesquels la mairie offre le traditionnel spectacle de Noël et s'assure de la visite du Père Noël en personne bien entendu ! Ce dernier aura dans sa hotte une kyrielle de friandises et un livre pour chacun des quelques 160 élèves.

Nos 526 administrés âgés de 70 ans et plus, en résidence principale sur la commune, qui se sont vus remettre une enveloppe de bons d'achat d'une valeur de 50 euros, à valoir dans les commerces crotellois et saint-firminois. Ainsi, que **nos 16 résidents crotellois** actuellement **en maison retraite**, et à qui il a offert un panier alliant gourmandises et produits de bien-être.

Enfin, **la cinquantaine d'agents municipaux** a reçu un colis gourmand **et leurs enfants de moins de 15 ans**, un chèque cadeau de 50€.

POUR NE PAS LOUPER LE BORD...

Ci-dessous, retrouvez quelques dates à noter d'ores et déjà sur vos tablettes. Naturellement, il ne s'agit que de premiers rendez-vous 2023, dont la liste exhaustive et plus détaillée se trouvera dans nos prochaines communications et dans notre prochain guide animations à paraître pour le printemps prochain...

- ➔ **Samedi 14 janvier** : 14h-18h, stage de lecture à haute-voix autour de Jules Verne et de « 20 000 lieues sous les mers », suivi dès 19h d'un apéro-lecture avec la compagnie Passe-Muraille, galerie le Saint-Michel.
 - ➔ **Samedi 11 février** : 14-18h, stage slam-rap, suivi dès 19h d'un apéro-démo avec les stagiaires et compagnie Stage Passe-Muraille.
 - ➔ **Mercredi 22 février** : boum de carnaval.
 - ➔ **Samedi 4 mars** : soirée cabaret.
 - ➔ **Samedi 18 mars** : Le Crotoy à l'heure de la Saint-Patrick (Place Jeanne d'Arc ou salle Colette selon les conditions météorologiques).
 - ➔ **Dimanche 26 mars** : « Sciences pots » le marché au jardin du dimanche matin, reconduit un dimanche sur deux jusqu'au 30 juillet inclus (sauf dimanche 21 mai), 8h30-13h30.
- Avec des spéciales 8h30-17h :
- dimanche 9 avril pour les festivités de Pâques
 - dimanche 7 mai Sciences pots, spécial « Livres au jardin » avec le chapiteau « Studio-Livres »
 - dimanche 4 juin opération nationale « rendez-vous au jardin »
 - dimanche 2 juillet « Jardin-guinguette »
 - dimanche 30 juillet « Sciences pots chez les pirates ».
- ➔ **Samedi 22 et dimanche 23 avril** : rencontres littéraires autour du livre enfance-jeunesse.



- ➔ **Samedi 29 avril** : « P'tite marée d'humour » avec Victoria Pianasso, salle Colette, 21h.
- ➔ **Du 18 au 20 mai (week-end de l'Ascension)** : « Les marées d'Humour » avec Elisabeth Buffet, marraine de notre deuxième édition, et 6 nouveaux talents de la scène de l'humour francophone.
- ➔ **Samedi 27 et dimanche 28 mai** : la Fête de la Vélomaritime, en partenariat avec le Chemin de Fer de la Baie de Somme, le Cyclo-club crotellois, les acteurs locaux de la promotion du cyclotourisme et les villages de Saint-Quentin-en-Tourmont, Favières et Noyelles-sur-Mer.
- ➔ **Samedi 10 et dimanche 11 juin** : nouveau rendez-vous avec le Chemin de fer de la Baie de Somme (CFBS) « Festival Steam Punk ».
- ➔ **Samedi 24 juin** : feu de Saint-Jean et soirée musicale sur la plage.
- ➔ **Dimanche 2 juillet** : la « Saint-Pierre » Fête patronale de la ville.
- ➔ **Du 5 juillet au 30 août** : chaque mercredi, après-midi guinguette au kiosque, avec grand final le mercredi 30 août.
- ➔ **Judi 13 juillet** : retraite aux flambeaux, vendredi 14 juillet feu d'artifice et soirée dansante avec Roger Sound.
- ➔ **Samedi 29 et dimanche 30 juillet** : festival « Pirates, corsaires et flibustiers ».
- ➔ **Samedi 5 et dimanche 6 août** : fête de la Mer par l'Association des marins et des anciens marins (AMAM).
- ➔ **Vendredi 11 août** : soirée electro-dance « Summer teen's break ».
- ➔ **Dimanche 13 août** : exposition « Talents d'ici » avec les artistes et créateurs crotellois et saint-firminois.
- ➔ **Samedi 19 et dimanche 20 août** : « Livres en baie, premier roman ».



NOS BILLETTERIES

Depuis le printemps 2022, nos visites guidées, nos visites contées et plus largement l'ensemble de nos manifestations payantes sont réservables sur notre billetterie en ligne villeducrotoy.fr

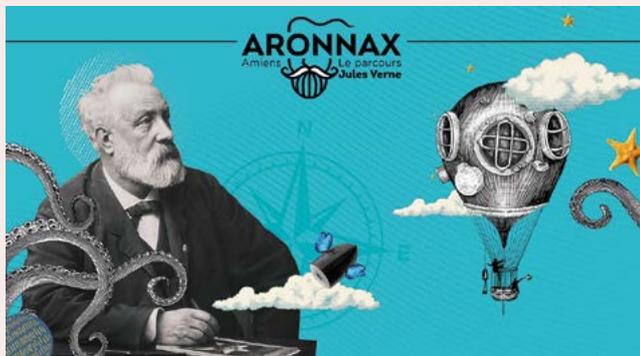
Il est aussi possible de réserver vos places au guichet de la mairie.



Pour ne rien manquer de l'actualité festive et culturelle de la ville, et pour la billetterie : villeducrotoy.fr



Aronnax : Le Crotoy entre dans le parcours Jules Verne d'Amiens Métropole



Après avoir rejoint l'équipe de la mission « Amiens – Vallée de Somme capitale européenne de la Culture 2028 », et noué de prometteurs contacts avec les services culturels de la métropole amiénoise et du département de la Somme, la ville du Crotoy a été sollicitée par les services d'Amiens Métropole pour rejoindre le parcours « Aronnax ».

Le Crotoy 17^e étape d'Aronnax

Un circuit de seize étapes sillonnant la ville d'Amiens, afin de mettre les visiteurs dans les traces de Jules Verne, l'une de ses plus illustres figures. Du secteur de la gare au cimetière de la Madeleine, en passant par la Maison Jules-Verne et la maison du « 44 », le Cirque d'hiver, le musée de Picardie ou encore l'horloge Dewailly et la cathédrale... le périple n'était toutefois pas complet. En effet, pour mieux cerner l'empreinte picarde de cet auteur visionnaire, Le Crotoy avait tout lieu d'être intégré au parcours.

Alain Gest, président d'Amiens Métropole, nous a fait l'honneur de nous inviter à rejoindre la boucle. Samedi 25 mars 2023, la ville du Crotoy et Amiens Métropole inaugureront le nouveau belvédère « Aronnax » au Crotoy, quai Léonard. Cette dix-septième étape permettra de tout savoir sur Jules Verne lors de sa période crotelloise (1865-1870), ses périples sur les flots de la baie – et au-delà – et toute l'inspiration qu'il y aura trouvé tout particulièrement pour l'un de ses plus emblématiques romans « 20 000 lieues sous les mers ».

Un autre vecteur de rayonnement pour l'histoire régionale et crotelloise, auquel nous réservons bien entendu notre meilleur accueil.

Ces halls d'expo qui cartonnent

À en juger par la fréquentation de nos halls d'exposition, et aux vus du nombre de candidatures à resigner pour de nouvelles expositions en 2023, nos halls d'exposition sont pour le moins sur la bonne voie.

Naturellement, des améliorations sont encore à apporter à l'accueil et au confort du public et des exposants. Après les travaux réalisés pour la saison 2022 au « Local à chaluts » et à la « galerie le Saint-Michel », en plus de l'ouverture de « L'atelier crotellois » en juillet dernier, les services techniques sont à pied d'œuvre cet automne pour de nouvelles améliorations

On n'a pas fini de se « marées » !

Parmi ses événements phares, la municipalité a choisi d'emprunter la voie du rire en créant le festival des « Marées d'humour ». Chaque année au week-end de l'Ascension, le rendez-vous est pris... Et embarquement pour trois jours consacrés aux talents de la nouvelle scène de l'humour francophone.

Parrainé par le duo Eric et Quentin lors de sa première édition en mai dernier, le festival 2022 a sacré Victoria Pianasso parmi les meilleurs talents qui se sont succédés sur la scène de la salle Colette. Devant le succès de ces « Marées d'humour », et pour ancrer la ville dans l'art du rire, sont nées « Les p'tites marées d'humour ». Des soirées uniques, dont la première édition a eu lieu en octobre dernier avec Julien Sabas et Amandine Lourdel.

Elisabeth Buffet au Crotoy en mai

Pour 2023, la prochaine « P'tite marée d'humour » aura lieu samedi 29 avril avec le retour de Victoria Pianasso, pour l'intégralité de son spectacle « Reste simple ». Quant au festival des « Marées d'humour », il se donnera du 18 au 20 mai. Trois jours de fêtes du rire marrainés par l'excellentissime Elisabeth Buffet, et à ses côtés à l'affiche une belle brochette de nouveaux talents !



sur chacun des trois sites telles qu'une entrée de service et des sanitaires à « L'atelier crotellois », un système de chauffage au « Local à chaluts »...

Une page dédiée aux halls d'exposition sera prochainement en ligne sur villeducrotoy.fr > Culture > Actions culturelles > Halls d'exposition.

Les artistes, créateurs, artisans d'art... intéressés par nos halls d'exposition peuvent contacter : expositions@villeducrotoy.fr

Recensement : On compte sur vous !

Dans notre précédente édition de juillet 2022, nous évoquions dans cette même parution tout l'enjeu de la vie locale à l'année au Crotoy.

Toutes les communes recelant une forte attractivité touristique telle que la nôtre, n'ont que bien peu de leviers pour endiguer le revers du succès à commencer par la flambée des prix de l'immobilier. Un objectif préside à chacun de nos projets, à chacune de nos décisions : maintenir une vie de village à l'année.

Chacun d'entre vous, résidents principaux comme résidents secondaires, avez tous les moyens d'apporter cette pierre à l'édifice, par vos participations à nos associations, à nos manifestations, à nos réunions, à nos marchés, à nos entreprises... À ceci, s'ajoute quelques minutes de votre temps consacrées au recensement INSEE qui se déroulera dès le 19 janvier 2023.

Il faut la jouer collectif, pour éviter les retours de flamme individuels

Le recensement est une disposition réglementaire à laquelle chaque foyer (principal ou secondaire) est invité à souscrire. L'intérêt de cet acte aussi administratif que citoyen consiste à déterminer le nombre précis de résidents principaux et secondaires. Cette densité, tout particulièrement de résidents principaux indexera le niveau des dotations publiques de nos futurs chantiers.

Esquiver le recensement revient à plomber les finances de la ville, au risque de combler le manque à gagner de subventions par des



hausse d'impôts substantielles, qui elles-mêmes auront pour conséquence de voir la population encore décliner.

Aussi, que vous ayez déjà été recensés les années précédentes, ou que vous soyez parmi les nouveaux venus, votre participation compte pour bien plus que les quelques minutes à y consacrer !

Mode d'emploi...

La commune a recruté sept agents recenseurs qui auront à charge de distribuer dans les boîtes aux lettres les courriers dotés de code personnalisés pour déclarer en ligne, sur le site de INSEE.

Pour les personnes ne disposant pas d'accès Internet ou n'étant pas à l'aise avec la télédéclaration, un agent recenseur vous remettra un imprimé papier. Si besoin, il peut aider à compléter ce formulaire.

Les données collectées sont placées sous le sceau d'une stricte confidentialité aux fins de l'INSEE exclusivement.

Comment est-on résident principal ?

C'est la résidence fiscale, soit l'endroit où vous déclarez vos impôts sur le revenu, qui fait foi pour être considéré comme résident principal au Crotoy – ou ailleurs. En aucun cas, votre inscription sur une liste électorale ne vous inclut parmi les résidents principaux. Aussi, vous pouvez tout à fait voter à un endroit, et être résident principal à un autre.

À quoi sert le recensement ?



LA MAIRIE À VOTRE SERVICE...

L'ACCUEIL EN MAIRIE



Horaires d'ouverture de la mairie :
du lundi au vendredi 8h30-12h
et 13h30-17h,
le samedi 10h-12h
(dès le samedi 18 février 2023).

Tél. : 03 22 27 80 24,
contact@villeducrotoy.fr
et villeducrotoy.fr



NOUVEAU SERVICE MUNICIPAL

La ville prend en charge les destructions de nid de frelon asiatique



La lutte contre la prolifération du frelon asiatique est un enjeu environnemental déterminant pour la préservation de la biodiversité et la sécurité de chacun.

La ville du Crotoy prend désormais en charge la destruction des nids de frelons asiatiques. Il s'agit donc désormais dès que vous observez la conception d'un nid d'appeler l'accueil de la mairie qui se chargera de faire intervenir une entreprise spécialisée.

La vigilance de chacun et une intervention la plus rapide possible participeront à une efficacité optimale de nos actions.

Les frelons asiatiques sont entrés en hibernation, et se réveilleront dès le printemps pour la constitution de nouveaux nids pouvant abriter couramment jusqu'à 6 000 individus.

Pour bien reconnaître le frelon asiatique : un individu adulte mesure 3cm environ, est en majorité de couleur noire, avec le bout des pattes et l'abdomen de couleur orange.